

Fonds Bikes in Brussels

Bikes in Brussels Awards 2025

Critères de sélection, modalités de participation et calendrier



Le Fonds Bikes in Brussels a pour mission de contribuer à une mobilité vélo plus facile, plus sûre et plus efficace dans la Région de Bruxelles-Capitale au bénéfice de toutes et tous. Depuis 5 ans, le Fonds a octroyé un soutien financier à plus de 100 projets d'infrastructures cyclistes à Bruxelles.

En 2025, le Fonds souhaite compléter son action en lançant les '**Bikes in Brussels Awards**'. Une occasion pour le Fonds d'encourager les **aménagements et équipements exemplaires d'infrastructure cycliste** qui contribuent à un **cadre propice et sûr à la pratique du vélo à Bruxelles**.

Projets pris en considération

- **Infrastructures cyclistes pérennes**, c'est-à-dire construites de façon solide, ancrées dans le sol pour une durée indéterminée
- **Exemplaires** quant à leur impact pour la mobilité vélo en ville, leur conception et leur mise en œuvre, notamment en termes de sécurité, d'accessibilité, de continuité, de confort et de visibilité
- Créées à partir du **01/01/2023**, achevées et ouvertes au public au plus tard le **01/01/2025**
- **Accessibles** à toutes et tous, 24h/7j, sans nécessiter aucun badge, clé, code ni autre moyen pour en bénéficier
- Situées dans la **Région de Bruxelles-Capitale ou aux abords** de celle-ci afin de faciliter l'entrée et la sortie de la Région pour les cyclistes
- Non financées par le Fonds Bikes in Brussels
- **Initiées et financées** par des asbl, des pouvoirs publics, des **organisations** privées ou publiques **dont les services s'adressent à toutes et tous**
- Sans aucune vocation commerciale

Critères de sélection

Le comité de gestion se basera sur les critères suivants pour attribuer les prix :

- Contribution à la facilité, sécurité et efficacité de la mobilité vélo en Région de Bruxelles-Capitale
- Augmentation du nombre de déplacements cyclistes dans la Région
- Pérennité de l'infrastructure
- Qualité et exemplarité de l'infrastructure



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Bikes in Brussels

Quelles sont les infrastructures cyclistes éligibles ?

- **Aménagements et/ou équipements d'infrastructure cycliste pérenne**, fixés dans le sol, qui sont essentiels à une circulation cycliste sûre, agréable et efficace en Région de Bruxelles-Capitale.
 - Sont éligibles : la création ou l'aménagement de pistes, rues et itinéraires cyclables, la construction de passerelles, tunnels et voies rapides (au prorata de l'usage vélo pour les ouvrages mixtes), l'installation d'arceaux, abris et parkings vélos accessibles à tous...
 - Ne sont pas éligibles : les actions de formation, d'éducation et de sensibilisation, l'achat de vélos, remorques ou autres équipements mobiles, les stations de réparation, les bornes de recharge pour vélos électriques, les aires et terrains d'apprentissage ou de jeu pour cyclistes, les vestiaires et douches de locaux vélos, les études (de mobilité, faisabilité...), les boxes vélos, les infrastructures cyclistes non librement accessibles au public, le matériel et les installations non ancrés dans le sol ...
- **Parkings et abris vélos** : si l'infrastructure concerne un ou plusieurs parkings ou abris vélos, les modèles installés doivent répondre aux conditions suivantes :
 1. Ne pas contenir de verre (même de sécurité)
 2. Permettre d'attacher le cadre des vélos de manière solide ('U' inversés ou arceaux hauts)
 3. Être dépourvus de tout type de pince-roues
 4. Être exclusivement réservés aux vélos

Modalités de participation

- Le **dossier** doit être introduit **pour le 25 mars 2025 au plus tard** via le site internet de la Fondation Roi Baudouin (www.kbs-frb.be) à l'aide du formulaire de candidature en ligne prévu à cet effet, accompagné des annexes énoncées ci-après.
- Les documents suivants devront être **annexés** au dossier (format PDF) :
 1. Plan d'implantation indiquant l'adresse précise de l'infrastructure
 2. Reportage photo comprenant max. 10 photos claires et pertinentes ; certaines avec une vue d'ensemble et d'autres plus détaillées, prises depuis des angles différents ; indiquez sur certaines l'endroit où les plaques du Fonds seraient installées
 3. Tableau récapitulatif des dépenses
 4. Preuves de paiement des travaux
 5. Fiche de présentation de l'infrastructure reprenant sur une page : titre, adresse, 1 ou 2 photos max., coût, date d'ouverture au public, description en une phrase de la contribution de l'infrastructure à la mobilité vélo en Région bruxelloise



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Bikes in Brussels

- En cas de **sélection**, les lauréats des prix s'engagent à :
 1. Apposer sur ou près de l'infrastructure une ou plusieurs **plaques** du Fonds Bikes in Brussels (fournies par le Fonds ; 30 x 50 cm ou 60 x 100 cm)
 2. Transmettre au Fonds 3 à 5 **photos** de très bonne qualité (graphique et résolution min. 3 MB) mettant en valeur l'infrastructure pour illustrer le projet, notamment sur le site internet du Fonds et dans la communication de la Fondation Roi Baudouin

Montants des prix décernés

- Afin de refléter la diversité des équipements nécessaires à une mobilité cycliste accessible à tous, les prix sont répartis en catégories. **Un ou plusieurs prix pourront être attribués par catégorie.** Dans chaque catégorie, les montants maximum s'entendent par infrastructure primée. Le montant des récompenses attribuées sera déterminé par le comité de gestion en fonction de l'impact de l'infrastructure sur les déplacements cyclistes à Bruxelles et son caractère exemplaire, conformément aux critères de sélection.
 - Parkings vélos : jusqu'à 25.000 €
 - Pistes, rues et itinéraires cyclables: jusqu'à 100.000 €
 - Passerelles, tunnels et voies rapides cyclables : jusqu'à 250.000 €
- La **récompense financière** liée aux prix peut être utilisée au choix du porteur de projet pour :
 - Améliorer l'infrastructure cycliste primée ou renforcer son usage
 - Contribuer à un autre projet en faveur de la mobilité vélo
 - Toute autre fin permettant de créer un cadre de vie plus sain, plus agréable et plus convivial dans la Région de Bruxelles-Capitale

Procédure de sélection

Après la clôture de l'appel à candidatures, le Fonds se rendra sur place pour examiner les infrastructures des projets présélectionnés et rencontrer leurs auteurs.

Les candidatures seront évaluées par le comité de gestion du Fonds avec l'avis d'experts indépendants.

Le comité se réserve le droit de ne pas octroyer de prix si le nombre et/ou la qualité des candidatures introduites ne rencontraient pas les critères énoncés.

Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures	21/01/2025
Clôture de l'appel à candidatures	25/03/2025
Présélection par le comité de gestion	Avril 2025
Visite des infrastructures	05/05-20/05/2025
Evaluation/avis par les experts indépendants	Mai-juin 2025
Annnonce de la sélection par le Fonds	01/07/2025



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE

Fonds Bikes in Brussels

À propos du Fonds Bikes in Brussels

Le Fonds a accordé un financement à plus de **100 projets au cours des 5 dernières années**, permettant d'installer de nombreux équipements cyclistes dans et vers Bruxelles. Vous les trouverez rassemblés, cartographiés et illustrés, sur le site du Fonds www.fondsbikesinbrussels.be.

Un **autre appel à projets** sera organisé par le Fonds plus tard en 2025 afin de faciliter l'installation de **nouvelles infrastructures cyclistes** avec le soutien financier du Fonds. Les informations relatives à ce nouvel appel ne sont pas encore connues et seront annoncées, dès qu'elles seront disponibles, via les sites de la Fondation Roi Baudouin et du Fonds Bikes in Brussels.

Contact

- **Questions générales** liées au formulaire de candidature, au site internet, à votre compte FRB ou mot de passe, aux délais de l'appel, aux documents, etc. :

Contact Center de la Fondation Roi Baudouin

info@kbs-frb.be

+32 2 500 45 55

- **Questions spécifiques** liées à certains aspects particuliers de votre projet :

Alexandrine Goessens

goessens.a@mandate.kbs-frb.be

+32 2 549 61 84

Delphine Saudoyer

saudoyer.d@kbs-frb.be

+32 2 549 02 59



géré par la Fondation Roi Baudouin

Fondation d'utilité publique

RUE BREDERODE 21 - 1000 BRUXELLES

TÉL +32-2-511 18 40 KBS-FRB.BE BONNESCAUSES.BE INFO@KBS-FRB.BE